

**RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC AVIGNON,
POINTE-À-LA-CROIX, LE MARDI 19 JUIN 2018, 19 H 30**

Étaient présents :

M. Guy Gallant, préfet et maire de St-Alexis-de-Matapédia
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. François Boulay, maire de Ristigouche Sud-Est
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, représentante de St-Alexis-de-Matapédia
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian Leblanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présent :

M. Gaétan Bernatchez, directeur général et secrétaire-trésorier et aménagiste

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 10 avril 2018;**
- 3. Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) :**
 - 3.1 Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure (CJE) :
 - 3.1.1 Rencontre avec M. Ronald Ménard, directeur et Mme Catherine Landry, coordonnatrice;
- 4. Programmes SHQ :**
 - 4.1 Programme RénoRégion :
 - 4.1.1 Budget 2018-2019 (239,000 \$);
 - 4.2 Nouveau programme visant à améliorer l'accès aux petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires :
 - 4.2.1 Accessibilité aux personnes handicapées;
- 5. Aménagement du territoire :**
 - 5.1 Orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT);
 - 5.2 Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);
 - 5.3 Délégation forestière 2018-2022 (CAF) :
 - 5.3.1 Gestion technique de la CAF 2018-2022 :
 - 5.3.1.1 Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs :
 - 5.3.1.1.1 Offre de services;

- 5.3.2 Contributions au fonds forestier – Saison 2018-2019 :
 - 5.3.2.1 Approbation des taux;
- 5.4 Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2018-2021 :
 - 5.4.1 Reconduction;
- 5.5 AFOGÎM :
 - 5.5.1 Nomination d'un représentant à l'AGA 2018;
- 5.6 Épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) en forêt privée :
 - 5.6.1 Demande de budget supplémentaire afin d'atténuer les impacts de l'épidémie de la TBE en forêt privée :
 - 5.6.1.1 Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) / Groupement agro-forestier de la Ristigouche (GAFR) / MAXIFOR / Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs (GFCBDC) :
 - 5.6.1.1.1 Remerciement à la MRC Avignon pour les démarches concernant l'épidémie de la TBE en forêt privée;
 - 5.6.2 Demande de la MRC Avignon à l'effet d'obtenir de la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) des arrosages contre la TBE :
 - 5.6.2.1 Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) :
 - 5.6.2.1.1 Suivi du dossier;
- 5.7 Avis en fonction de la L.A.U. :
 - 5.7.1 Certificat de conformité :
 - 5.7.1.1 Municipalité de Saint-André-de-Restigouche :
 - 5.7.1.1.1 Règlement # 002-2018;
- 5.8 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.) :
 - 5.8.1 Demande de modification :
 - 5.8.1.1 MRC de l'Assomption :
 - 5.8.1.1.1 Résolution # 18-03-050;
- 5.9 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) :
 - 5.9.1 Développement de la villégiature :
 - 5.9.1.1 Mise en disponibilité de baux de villégiature pour le tirage au sort – Secteur du ruisseau Dumoulin;
- 5.10 Hydro-Québec :
 - 5.10.1 Planification 2018 d'entretien des emprises de lignes de transport;
- 6. Rapports financiers MRC :**
 - 6.1 Activités « Fonctionnement », « FLI » et « FLS » :
 - 6.1.1 Adoption des déboursés et du rapport financier au 30 avril 2018;
- 7. Réfection de la toiture du bâtiment administratif de la MRC Avignon;**
- 8. Fonds de développement des territoires (FDT) :**
 - 8.1 Rapport annuel d'activités (1er avril 2017 au 31 mars 2018);

- 8.2 Reconnaissance du rôle des municipalités et rétablissement des montants de transferts :
- 8.2.1 MRC de Coaticook :
- 8.2.1.1 Résolution # CM2018-05-129;

9. Amélioration des milieux de vie :

- 9.1 Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie :
- 9.1.1 Appel de projets 1, printemps 2018 :
- 9.1.1.1 Recommandations du comité d'analyse du 15 mai 2018;

10. Soutien aux entreprises :

- 10.1 Comité d'investissement commun (CIC) FDT-FLI-FLS :
- 10.1.1 Dépôt de la liste des projets acceptés;
- 10.2 Comité d'investissement commun (CIC) FDT-FLI-FLS :
- 10.2.1 Nomination d'un membre du CIC;

11. Programme Partenariat + :

- 11.1 Tourisme Baie-des-Chaleurs (TBDC) :
- 11.1.1 Demande de 10,000 \$;
- 11.2 Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs (CCBDC) :
- 11.2.1 Demande de 15,000 \$;

12. Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) :

- 12.1 Rapport financier 2017;
- 12.2 Entente sectorielle de développement MTMDET et MRC Gaspésie :
- 12.2.1 Entente sur la desserte autocar Keolis :
- 12.2.1.1 Autorisation de signature;

13. Sécurité publique :

- 13.1 Comité de sécurité publique (CSP) des MRC Avignon et Bonaventure :
- 13.1.1 Procès-verbal de la réunion du CSP du 13 février 2018;
- 13.2 Programme de soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier :
- 13.2.1 Demande d'extension de délai :
- 13.2.1.1 MRC de Témiscamingue :
- 13.2.1.1.1 Résolution # 05-18-162;

14. Fédération québécoise des municipalités (FQM) :

- 14.1 3e rendez-vous du développement local et régional « Agir pour nos territoires » (le 25 avril 2018);

15. Élections municipales :

- 15.1 Positionnement du conseil à l'égard de la période des élections municipales :
- 15.1.1 MRC de Kamouraska :
- 15.1.1.1 Résolution # 172-CM2018;

16. MRC de Rimouski-Neigette :

- 16.1 Implantation d'une faculté de médecine satellite dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et d'un campus de formation préclinique à Rimouski :
- 16.1.1 Demande d'appui;

17. Programme / Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) :

- 17.1 Renouvellement du FAIR 2018-2019;

18. Plan de communication :

- 18.1 Rencontre avec Mme Sarah Gonthier, agente de développement entrepreneurial et responsable des communications;

19. Planification stratégique :

- 19.1 Activité sur l'attraction de main d'œuvre le 19 avril 2018 à Pointe-à-la-Croix :
- 19.1.1 Mention de félicitations;

20. Salon régional de l'emploi :

- 20.1 Solution carrière Gaspésie;

21. Avignon vous informe :

- 21.1 Mention de félicitations;

22. Règlement # 2018-001- relatif à la publication des avis publics municipaux de la MRC Avignon sur Internet :

- 22.1 Résolution d'adoption;

- 22.2 Texte du règlement;

23. Ressources humaines :

- 23.1 Poste de technicien(ne) en géomatique;

24. Dossiers éoliens :

- 24.1 Parc éolien Innergex et Roncevaux :
- 24.1.1 Répartition des contributions volontaires :
- 24.1.1.1 Modification de la résolution # CM-2015-10-13-192;

- 24.2 Fonds d'engagement social (FES) :

- 24.2.1 Innergex :

- 24.2.1.1 Recommandations du comité d'analyse pour le conseil des maires du 19 juin 2018;

- 24.2.2 Invenergy :
- 24.2.2.1 Recommandations du comité d'analyse pour le conseil des maires du 19 juin 2018;
- 25. Fondation Santé Baie-des-Chaleurs :**
- 25.1 Rencontre avec Mme Élise Lantagne;
- 26. Sécurité incendie :**
- 26.1 Formation des pompiers volontaires :
- 26.1.1 École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) :
- 26.1.1.1 Reconduction de l'entente de gestion MRC Avignon et ÉNPQ;
- 26.1.2 Gestion de la formation :
- 26.1.2.1 Mandat de support par M. David Thibault, préventionniste en sécurité incendie à la MRC de Bonaventure;
- 26.1.3 Centre de formation;
- 26.2 CAUREQ :
- 26.2.1 Comité de gestion incendie :
- 26.2.1.1 Représentant de la MRC Avignon;
- 27. Projet d'élaboration d'une coop de services techniques sur le territoire de la MRC Avignon :**
- 27.1 Rencontre avec M. Louis Pascal Laforest;
- 28. Développement social :**
- 28.1 Forums en développement social des MRC Avignon et Bonaventure :
- 28.1.1 Programme FARR :
- 28.1.1.1 Rapport final :
- 28.1.1.1.1 Adoption;
- 29. Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OB-VMR) :**
- 29.1 Prix Terres et Rivières durables;
- 30. Chemin de fer de la Gaspésie;**
- 31. Période de questions;**
- 32. Levée de l'assemblée.**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DU 10 AVRIL 2018

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-448


d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 10 avril 2018.


3. SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA)

3.1 Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure (CJE)

3.1.1 Rencontre avec M. Ronald Ménard, directeur et Mme Catherine Landry, coordonnatrice

Documents déposés :

 *CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI AVIGNON-BONAVENTURE. SANA. Bilan au conseil des maires de la MRC Avignon. 19 juin 2018. 9 pages.*

 *CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI AVIGNON-BONAVENTURE. Freins administratifs à la régionalisation de l'immigration – Constats des SANA de la Gaspésie. Juin 2018. 2 pages.*


M. Ronald Ménard et Mme Catherine Landry donnent de l'information sur le document déposé et répondent aux questions des élus.

4. PROGRAMMES SHQ

4.1 Programme RénoRégion

4.1.1 Budget 2018-2019 (239,000 \$)

Document déposé :

 *SHQ. Programme RénoRégion. Budget 2018-2019. Correspondance du 6 juin 2018.*

4.2 Nouveau programme visant à améliorer l'accès aux petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires

4.2.1 Accessibilité aux personnes handicapées

Document déposé :

📖 SHQ. Nouveau programme visant à améliorer l'accès aux petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires. Lettre du 5 juin 2018.

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 Orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT)

Documents déposés :

📖 MAMOT. OGAT. Renouveau. Mai 2018. 9 pages.

📖 MAMOT. OGAT. Développement durable des milieux de vie. 2018. Document et tableau. 87 pages.

📖 MAMOT. OGAT. Modulation des attentes en matière de gestion de l'urbanisation – Gaspésie. 2018. 4 pages.

📖 MAMOT. OGAT. Conservation de la biodiversité. 14 mai 2018. Document et tableau. 31 pages.

📖 MRC DU HAUT-RICHELIEU. OGAT. Projet de résolution. 12 juin 2018. Mémo et projet de résolution. 3 pages.

Il y a discussion sur le sujet.

5.2 Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Documents déposés :

📖 MRC AVIGNON. Milieux humides et hydriques. Définition. 19 juin 2018. 2 pages.

📖 MRC AVIGNON. Milieux humides et hydriques. Objectifs et modifications législatives. 19 juin 2018. 1 page.

📖 MRC AVIGNON. Milieux humides et hydriques. Synthèse sommaire découlant de la Loi 132. 19 juin 2018. 6 pages.

📖 MRC AVIGNON. Milieux humides et hydriques. Synthèse sommaire découlant de la Loi 102. 19 juin 2018. 3 pages.

Il y a discussion sur le sujet.


5.3 Délégation forestière 2018-2022 (CAF)

5.3.1 Gestion technique de la CAF 2018-2022

5.3.1.1 Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs (GFCBDC)

5.3.1.1.1 Offre de services

Document déposé :

 *GFCBDC. CAF 2018-2019. Offre de services. 15 mai 2018. 1 page.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-449 concernant l'acceptation de l'offre de services du Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs (GFCBDC) relativement à la gestion technique de la CAF 2018-2019

CONSIDÉRANT la CAF 2018-2019 de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-449


Que le conseil des maires accepte l'offre de services # 180515-01 du GFCBDC pour la gestion technique de la CAF 2018-2019 pour un montant 20,000 \$ (+ les taxes applicables).

ORIGINAL : GFCBDC, M. Pierre-Luc Desjardins, ingénieur forestier

5.3.2 Contributions au fonds forestier – Saison 2018-2019

5.3.2.1 Approbation des taux

Document déposé :

 *GFCBDC. Contributions au fonds forestier – Saison 2018-2019. 22 mai 2018. Courriel et tableau. 2 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-450 concernant les contributions au fonds forestier – Saison 2018-2019

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de statuer sur les contributions au fonds forestier – Saison 2018-2019;

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-450

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

d'adopter le tableau déposé le 22 mai 2018 relativement aux contributions au fonds forestier – Saison 2018-2019.

ORIGINAL : GFCBDC, M. Pierre-Luc Desjardins, ingénieur forestier

5.4 Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2018-2021

5.4.1 Reconduction

Document déposé :

 *MFFP. PADF. Correspondance du 5 juin 2018.*

5.5 AFOGÎM

5.5.1 Nomination d'un représentant à l'AGA 2018

Résolution numéro CM-2018-06-19-451 concernant la nomination de M. Gérard Porlier au conseil d'administration de l'AFOGÎM

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de procéder à une nomination au conseil d'administration de l'AFOGÎM;

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-451

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon nomme M. Gérard Porlier au conseil d'administration de l'AFOGÎM.

ORIGINAL : AFOGÎM, M. Louis Gauthier, ingénieur forestier


5.6 Épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) en forêt privée


5.6.1 Demande de budget supplémentaire afin d'atténuer les impacts de l'épidémie de la TBE en forêt privée

5.6.1.1 Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) / Groupement agro-forestier de la Ristigouche (GAFR) / MAXIFOR / Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs (GFCBDC)

5.6.1.1.1 Remerciement à la MRC Avignon pour les démarches concernant l'épidémie de la TBE en forêt privée

Documents déposés :

 *MRC AVIGNON. Résolution # CM-2018-02-13-405 concernant une demande au gouvernement du Québec d'un budget supplémentaire afin d'atténuer les impacts de la TBE en forêt privée. 13 février 2018.*


 *SPBG / GAFR / MAXIFOR / GFCBDC. Remerciement pour vos démarches concernant l'épidémie de la TBE en forêt privée.*


5.6.2 Demande de la MRC Avignon à l'effet d'obtenir de la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) des arrosages contre la TBE

5.6.2.1 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

5.6.2.1.1 Suivi du dossier

Documents déposés :

 *MRC AVIGNON. TBE. Résolution # CM-2018-02-13-405. 13 février 2018. 2 pages.*

 *MFFP. TBE. Suivi à la résolution # CM-2018-02-13-405. 5 juin 2018. 4 pages.*

5.7 Avis en fonction de la L.A.U.

5.7.1 Certificat de conformité

5.7.1.1 Municipalité de Saint-André-de-Restigouche

5.7.1.1.1 Règlement # 002-2018

Document déposé :

📖 MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE. Règlement # 002-2018. 7 mai 2018. 11 pages.

Résolution numéro CM-2018-06-19-452 concernant un certificat de conformité à la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche pour le règlement # 002-2018

CONSIDÉRANT le règlement # 002-2018 de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche;

CONSIDÉRANT les articles pertinents de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

Que la MRC d'Avignon délivre un certificat de conformité à la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche pour le règlement # 002-2018 modifiant le zonage.

ORIGINAL : Municipalité de Saint-André-de-Restigouche, Mme Blandine Parent, directrice générale

CM-2018-06-19-452

5.8 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

5.8.1 Demande de modification

5.8.1.1 MRC de l'Assomption

5.8.1.1.1 Résolution # 18-03-050

Documents déposés :

📖 MRC DE L'ASSOMPTION. LAU. Résolution # 18-03-050. 28 mars 2018.

📖 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. LAU. Articles 113 et 115. 6 pages.

Résolution numéro CM-2018-06-19-453 concernant un appui à la MRC de l'Assomption relativement à une demande de modification à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

CONSIDÉRANT la résolution # 18-03-050 (28 mars 2018) de la MRC de l'Assomption relativement à une demande de modification à la L.A.U.;

CONSIDÉRANT que la modification demandée permettrait d'accorder aux municipalités une plus grande flexibilité dans l'optique de favoriser la prise en compte des particularités régionales dans l'atteinte des orientations visant le développement durable de nos milieux de vie;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-453

Que la MRC Avignon appuie la MRC de l'Assomption dans ses démarches à l'effet de demander au ministre du MAMOT, une modification aux articles 113 et 115 de la L.A.U. afin de permettre aux municipalités de régir selon tout critère ou toute division du territoire, toute mesure destinée à répartir les divers usages, activités, constructions et ouvrages sur leur territoire et les soumettre à des normes.

ORIGINAL + résolution # 18-03-050 :

Ministre MAMOT, M. Martin Coiteux


c. c. MRC de l'Assomption, Mme Nathalie Deslongchamps, secrétaire-trésorière adjointe

5.9 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

5.9.1 Développement de la villégiature

5.9.1.1 Mise en disponibilité de baux de villégiature pour le tirage au sort – Secteur du ruisseau Dumoulin


Document déposé :

 *MERN. Développement de la villégiature. Mise en disponibilité de baux de villégiature pour le tirage au sort – Secteur du ruisseau Dumoulin. Correspondance du 25 mai 2018. 3 pages.*

5.10 Hydro-Québec

5.10.1 Planification 2018 d'entretien des emprises de lignes de transport

Document déposé :

 *HYDRO-QUÉBEC. Planification 2018 d'entretien des emprises de lignes de transport. Correspondance du 8 juin 2018.*

6. RAPPORTS FINANCIERS MRC

6.1 Activités « Fonctionnement », « FLI » et « FLS »

6.1.1 Adoption des déboursés et du rapport financier au 30 avril 2018

CM-2018-06-19-454

Il est PROPOSÉ par : M. Steven Parent
et résolu unanimement

d'adopter les déboursés et le rapport financier au 30 avril 2018.

7. RÉFECTION DE LA TOITURE DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA MRC AVIGNON

Résolution numéro CM-2018-06-19-455 concernant l'acceptation de l'offre de services (Projet 18-06-15 MRC Avignon) pour la réfection de la toiture du bâtiment administratif de la MRC Avignon

CM-2018-06-19-455

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

d'accepter l'offre de services (Projet 18-06-15 MRC Avignon) relativement à la réfection de la toiture du bâtiment administratif de la MRC Avignon au montant de 15,390 \$ (plus taxes).

Note : Le montant sera puisé à même l'excédent de fonctionnement affecté – Entretien du bâtiment.

8. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

8.1 Rapport annuel d'activités (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018)

Résolution numéro CM-2018-06-19-456 concernant l'adoption du rapport annuel d'activités du FDT pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-456

Que la MRC Avignon adopte le rapport annuel d'activités du FDT pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.


ORIGINAL : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

8.2 Reconnaissance du rôle des municipalités et rétablissement des montants de transferts

8.2.1 MRC de Coaticook

8.2.1.1 Résolution # CM2018-05-129

Document déposé :

 *MRC DE COATICOOK. FDT. Résolution # CM2018-05-129. 16 mai 2018. Mémo et résolution. 2 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-457 concernant un appui à la MRC de Coaticook relativement au FDT et à la reconnaissance du rôle des municipalités et rétablissement des montants de transferts

CONSIDÉRANT la résolution # CM2018-05-129 (16 mai 2018) de la MRC de Coaticook relativement au FDT et à la reconnaissance du rôle des municipalités et rétablissement des montants de transferts;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon partage les motifs de la MRC de Coaticook dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-457

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon appuie la MRC de Coaticook dans ses démarches à l'effet de demander au gouvernement du Québec de réinvestir dans les paiements de transfert qu'il a lui-même coupé en bonifiant l'enveloppe du FDT afin de reconnaître le rôle du gouvernement de proximité des municipalités et leur laisser jouer le rôle qui leur revient.

ORIGINAUX + résolution # CM2018-05-129 :

Ministre MAMOT, M. Martin Coiteux
FQM, M. Jacques Demers, président
UMQ, M. Alexandre Cusson, président

c. c. MRC de Coaticook, M. Jacques Madore, préfet


9. AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE

9.1 Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (FSPSAMV)

9.1.1 Appel de projets 1 - Printemps 2018

9.1.1.1 Recommandations du comité d'analyse du 15 mai 2018

Document déposé :

 *MRC AVIGNON. FSPSAMV. Recommandations du comité d'analyse du 15 mai 2018. 19 juin 2018. 1 page.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-458 concernant l'adoption des recommandations du comité d'analyse du FSPSAMV (15 mai 2018)

CONSIDÉRANT l'appel de projets 1 – Printemps 2018 du FSPSAMV;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-458

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse du 15 mai 2018 (référence document déposé).

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Sophie LeBlanc, agente de développement rural

10. SOUTIEN AUX ENTREPRISES

10.1 Comité d'investissement commun (CIC) FDT-FLI-FLS

10.1.1 Dépôt de la liste des projets acceptés

Document déposé :

*📖 MRC AVIGNON. Liste des projets acceptés par le CIC.
31 mai 2018. 1 page.*

10.1.2 Nomination d'un membre du CIC

Résolution numéro CM-2018-06-19-459 concernant la nomination d'un membre sur le CIC de la MRC Avignon

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-459

de nommer M. Jean-Marc Landry comme membre sur le CIC de la MRC Avignon.

ORIGINAUX :


Mme Joane Labillois, conseillère aux entreprises
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

11. PROGRAMME PARTENARIAT +

11.1 Tourisme Baie-des-Chaleurs (TBDC)

11.1.1 Demande de 10,000 \$

Document déposé :

 *MRC AVIGNON. Partenariat +. Notes relatives à la rencontre de travail du conseil des maires. Point 4.2.1. 22 mai 2018. 1 page.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-460 concernant un financement de 10,000 \$ à Tourisme Baie-des-Chaleurs (TBDC) dans le cadre du programme Partenariat +

CM-2018-06-19-460

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement


Que la MRC Avignon accorde 10,000 \$ à TBDC dans le cadre du programme Partenariat +.

ORIGINAL : Mme Sophie LeBlanc, agente de développement rural

11.2 Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs (CCBDC)

11.2.1 Demande de 15,000 \$

Document déposé :

 *MRC AVIGNON. Partenariat +. Notes relatives à la rencontre de travail du conseil des maires. Point 4.3.1. 22 mai 2018. 1 page.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-461 concernant un financement de 15,000 \$ à la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs (CCBDC) dans le cadre du programme Partenariat +

CM-2018-06-19-461

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement


Que la MRC Avignon accorde 15,000 \$ à la CCBDC dans le cadre du programme Partenariat +.

ORIGINAL : Mme Sophie LeBlanc, agente de développement rural

12. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE (RÉGÎM)

12.1 Rapport financier 2017

Document déposé :


 *RÉGÎM. Rapport financier 2017. 1^{er} mai 2018. 66 pages.*

12.2 Entente sectorielle de développement MTMDET et MRC Gaspésie

12.2.1. Entente sur la desserte autocar Keolis

12.2.1.1 Autorisation de signature

Document déposé :

 *MTMDET. Entente sectorielle de développement – Keolis. 3 mai 2018. 20 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-462 relativement au renouvellement de l'entente de transport interurbain avec Keolis pour l'année 2018-2019

CONSIDÉRANT l'importance que revêt le transport comme outil de développement régional et comme élément favorisant le mieux-être des citoyens de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT le fait que, depuis 2009, l'orientation prise en Gaspésie a été de régionaliser les dossiers de transport collectif terrestre lors de la mise en place de la Régie intermunicipale des transports de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM);

CONSIDÉRANT que la région a subi des coupures majeures de service, en 2015, sur les tronçons de la Gaspésie, lesquelles ont été approuvées par la Commission des transports du Québec (CTQ) dans sa décision, rendue le 9 octobre 2014 (# 2014 QCCTQ 2497);

CONSIDÉRANT la possibilité offerte aux intervenants de la Gaspésie de négocier avec Keolis une meilleure desserte pour les citoyens de la région et pour le développement touristique et économique de celle-ci;

CONSIDÉRANT que les MRC ont mis en commun l'exercice de leur compétence en transport collectif de personnes au sein de la RÉGÎM et, de ce fait, la Régie est l'organisme désigné pour coordonner les démarches entre les MRC, le gouvernement et Keolis;

CONSIDÉRANT qu'une entente de partenariat est intervenue entre la RÉGÎM et Keolis afin d'entériner les éléments de bonification de la desserte de transport interurbain en Gaspésie réclamés par les intervenants régionaux. Les éléments compris dans l'entente sont :

- Le retour à une desserte de jour en direction est;
- Le retour à la desserte entre Grande-Rivière et Gaspé, dans les deux directions (est et ouest);
- L'ajout de 4 points d'arrêt sur le réseau de la Gaspésie : Percé, Cap-Chat, Port-Daniel, New Richmond;
- Le partage régulier, avec la Régie, des données d'achalandage des services modifiés ainsi que des données sur le transport des colis;
- La promotion des services de transport interurbain.

CONSIDÉRANT que cette entente est effective du 4 juillet 2017 au 3 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que pour mettre en œuvre cette entente en 2017-2018, les MRC de la Gaspésie ont conclu une entente sectorielle de développement avec le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), monsieur Laurent Lessard, afin d'autoriser l'utilisation d'un octroi de 112 500 \$ pour la mise en œuvre d'actions régionales en matière de transport collectif par l'entremise de l'article 15 du Programme d'aide au développement du transport collectif et de consentir à ce que la contribution du milieu soit issue du Fonds de développement des territoires;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par les intervenants représentant les 5 MRC gaspésiennes pour poursuivre cette entente pour une période d'un an, lors de la séance du conseil d'administration de la RÉGÎM, tenue le 23 avril 2018, à Sainte-Anne-des-Monts;

CONSIDÉRANT que la poursuite de cette entente qui permet de bonifier la desserte nécessite l'injection de fonds publics à la hauteur de 150 000 \$ afin de couvrir la quasi-totalité des coûts marginaux engendrés par Keolis afin de réaliser ces ajustements;

CONSIDÉRANT que la somme de 150 000 \$ doit, en vertu d'un programme d'aide financière du MTMDET auquel ce projet est admissible, être répartie de la façon suivante :

Partie prenante	Montant	Part (%)
Ministère des Transports du Québec	112 500 \$	75 %
MRCs de la Gaspésie	37 500 \$	25 %
(MRC Avignon)	(7 500 \$)	(5 %)

(MRC Bonaventure)	(7 500 \$)	(5 %)
(MRC Rocher-Percé)	(7 500 \$)	(5 %)
(MRC Côte-de-Gaspé)	(7 500 \$)	(5 %)
(MRC Haute-Gaspésie)	(7 500 \$)	(5 %)
TOTAL	150 000 \$	100 %

CONSIDÉRANT la solidarité régionale manifestée dans divers dossiers ces dernières années et que ce dossier doit être un autre exemple de cette solidarité;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-462

QUE la MRC Avignon accepte le renouvellement de l'entente de partenariat entre la RÉGÎM et Keolis, à compter du 4 juillet 2018;

QUE la MRC Avignon accepte de verser la somme de 7 500 \$ à la RÉGÎM afin de couvrir sa part de 5 % dans l'entente en question;

QUE cette somme soit puisée au sein du Fonds de développement des territoires de la MRC;

QUE le versement de cette somme soit conditionnel à ce que chaque MRC du territoire accepte de contribuer à l'entente et à ce que le MTMDET accepte également l'entente et le versement de la contribution attendue de lui.

ORIGINAL : RÉGÎM, Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1 Comité de sécurité publique (CSP) des MRC Avignon et Bonaventure

13.1.1 Procès-verbal de la réunion du CSP du 13 février 2018

Document déposé :

📖 CSP AVIGNON-BONAVENTURE. Procès-verbal de la réunion du CSP Avignon-Bonaventure du 13 février 2018

13.2 Programme de soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier

13.2.1 Demande d'extension de délai

13.2.1.1 MRC de Témiscamingue

13.2.1.1.1 Résolution # 2018-18-162

Document déposé :

*📖 MRC DE TÉMISCAMINGUE.
Programme de soutien à
l'organisation des interventions
d'urgence hors du réseau rou-
tier. Résolution # 2018-18-162.
13 juin 2018.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-463 concernant un appui à la MRC de Témiscamingue relativement au Programme de soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier

CONSIDÉRANT la résolution # 2018-18-162 (23 mai 2018) de la MRC de Témiscamingue relativement au Programme de soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon partage les motifs invoqués par la MRC de Témiscamingue dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon appuie la MRC de Témiscamingue dans ses démarches à l'effet de demander au ministère de la Sécurité publique (MSP) une extension de délai en lien avec le Programme de soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier.

ORIGINAUX + résolution # 2018-18-162 :


Ministre MSP, M. Martin Coiteux
Ministre MFFP, M. Luc Blanchette
MRC du Québec


c. c. MRC de Témiscamingue, Mme Lyne
Gironne, directrice générale et secrétaire-
trésorière

14. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

14.1 3^e rendez-vous du développement local et régional « Agir pour nos territoires » (le 25 avril 2018)

Documents déposés :

 *FQM. Portrait de l'emploi. 25 avril 2018. 12 pages.*

 *FQM Projet de plateforme sur le développement territorial. 2018. Brochure. 25 avril 2018. 8 pages.*


15. ÉLECTIONS MUNICIPALES

15.1 Positionnement du conseil à l'égard de la période des élections municipales

15.1.1 MRC de Kamouraska

15.1.1.1 Résolution # 172-CM2018

Document déposé :

 *MRC DE KAMOURASKA. Positionnement du conseil à l'égard de la période des élections municipales. 11 avril 2018. Lettre et résolution. 3 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-464 concernant un appui à la MRC de Kamouraska relativement à son positionnement à l'égard de la période des élections municipales

CONSIDÉRANT la résolution # 172-CM2018 (11 avril 2018) de la MRC de Kamouraska relativement à son positionnement à l'égard de la période des élections municipales;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-464

Que la MRC Avignon appuie la MRC de Kamouraska dans sa démarche voulant que la date des élections municipales soit modifiée pour que celles-ci se tiennent au printemps soit le premier dimanche de mai.

ORIGINAUX + résolution # 172-CM2018 :

Ministre MAMOT, M. Martin Coiteux
Directeur général des élections du Québec, M. Pierre Reid

FQM, M. Jacques Demers, président
UMQ, M. Alexandre Cusson, président


c. c. MRC de Kamouraska, Mme Maryse Hénault-Tessier, directrice générale adjointe

16. MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

16.1 Implantation d'une faculté de médecine satellite dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et d'un campus de formation préclinique à Rimouski

16.1.1 Demande d'appui

Document déposé :


 *MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE. Appui à l'implantation d'une faculté de médecine satellite dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et d'un campus de formation préclinique à Rimouski. Courriel du 22 mai 2018. 6 pages.*

M. Guy Gallant informe que ce dossier est réglé.

17. PROGRAMME / FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES (FAIR)

17.1 Renouvellement du FAIR 2018-2019

Document déposé :

 *MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION (MESI). Renouvellement du FAIR 2018-2019. Courriel du 28 mai 2018.*

18. PLAN DE COMMUNICATION

18.1 Rencontre avec Mme Sarah Gonthier, agente de développement entrepreneurial et responsable des communications

Document déposé :

 *MRC AVIGNON. Plan de communication. Juin 2018. 11 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-465 concernant l'adoption du plan de communication de la MRC Avignon

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-465

d'adopter le plan de communication de la MRC Avignon (juin 2018).

ORIGINAL : Mme Sarah Gonthier, agente de développement entrepreneurial et responsable des communications

19. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

19.1 Activité sur l'attraction de main d'œuvre le 19 avril 2018 à Pointe-à-la-Croix

19.1.1 Mention de félicitations

Document déposé :

📖 MRC AVIGNON. Planification stratégique. Historique et état de situation. 2018. 1 page.

Résolution numéro CM-2018-06-19-466 concernant l'activité sur l'attraction de main d'œuvre le 19 avril 2018

CONSIDÉRANT la tenue de l'activité sur l'attraction de main d'œuvre le 19 avril 2018;

CONSIDÉRANT que l'événement a connu un franc succès;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-466


Que le conseil des maires félicite les employées de la MRC pour leur travail dans ce dossier.

ORIGINAL : Employées de la MRC

20. SALON RÉGIONAL DE L'EMPLOI

20.1 Solution carrière Gaspésie

Document déposé :

 *HOSTELLERIE BAIE-BLEUE. Salon régional de l'emploi – Solution carrière Gaspésie. Page Web de l'événement. 10 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-467 concernant le salon régional de l'emploi « Solution carrière Gaspésie les 17 et 18 mai 2018 »

CONSIDÉRANT la participation de la MRC Avignon au salon régional de l'emploi « Solution carrière Gaspésie les 17 et 18 mai 2018 »;

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-467

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement


Que le conseil des maires félicite les employées de la MRC pour leur participation, comme exposant, au salon régional de l'emploi « Solution carrière Gaspésie les 17 et 18 mai 2018 ».

ORIGINAL : Employées de la MRC

21. AVIGNON VOUS INFORME

21.1 Mention de félicitations

Document déposé :

 *MRC AVIGNON. Avignon vous informe. Printemps 2018. Numéro 2. 12 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-468 concernant le journal « Avignon vous informe » (Printemps 2018 – Numéro 2)

CONSIDÉRANT la réalisation du journal « Avignon vous informe » (Printemps 2018 – Numéro 2);

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-468

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que le conseil des maires félicite les employées de la MRC pour leur implication dans ce dossier.

ORIGINAL : Employées de la MRC

22. **RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-001 RELATIF À LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS MUNICIPAUX DE LA MRC AVIGNON SUR INTERNET**

22.1 **Résolution d'adoption**

Résolution numéro CM-2018-06-19-469 concernant l'adoption du règlement numéro 2018-001 relatif à la publication des avis publics municipaux de la MRC Avignon sur internet

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter le règlement numéro 2018-001 relatif à la publication des avis publics municipaux de la MRC Avignon sur internet;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-469

d'adopter le règlement numéro 2018-001 relatif à la publication des avis publics municipaux de la MRC Avignon sur internet.

◆ Livre des règlements

22.2 **Texte du règlement**

Règlement numéro 2018-001 relatif à la publication des avis publics municipaux de la MRC Avignon sur internet

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 122 reconnaît aux municipalités le pouvoir d'adopter un règlement permettant de déterminer elles-mêmes les modalités de publication de leurs avis publics (articles 433.1 à 433.4 du Code municipal du Québec);

CONSIDÉRANT la résolution numéro CM-2018-06-19-469 qui adopte et décrète ce qui suit :

Article 1 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Objet du règlement

Le présent règlement a pour but de favoriser la diffusion d'une information complète, compréhensible pour le citoyen, accessible immédiatement et adapter aux circonstances.

Article 3 Modalités de publication des avis publics

3.1 Tous les avis publics de la MRC Avignon sont publiés seulement et uniquement sur son site internet.

3.2 Sont exclues les demandes de soumissions publiques prévues à l'article 935 du Code municipal du Québec.

Article 4 **Force du règlement**

4.1 Le mode de publication prévu dans le présent règlement a préséance sur celui de toute autre disposition d'une loi générale ou spéciale.

4.2 Le présent règlement ne peut être abrogé, mais il peut être modifié.

Article 5 **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

◆ Livre des règlements

23. RESSOURCES HUMAINES

23.1 Poste de technicien(ne) en géomatique

Résolution numéro CM-2018-06-19-470 concernant l'embauche de M. Guillaume Allard Therrien à titre de technicien en géomatique

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en regard du poste de technicien en géomatique;

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-470

Il est PROPOSÉ par : M. François Boulay
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon procède à l'embauche de M. Guillaume Allard Therrien à titre de technicien en géomatique selon les paramètres suivants :

- Salaire : Politique salariale échelon 5
- Vacances : 3 semaines
- Autres conditions : Politique de relations de travail de la MRC

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

24. DOSSIERS ÉOLIENS

24.1 Parc éolien Innergex et Roncevaux

24.1.1 Répartition des contributions volontaires

24.1.1.1 Modification de la résolution # CM-2015-10-13-192

Résolution numéro CM-2018-06-19-471 concernant la mécanique de base de répartition des contributions volontaires provenant des parcs éoliens Innergex et Roncevaux

CONSIDÉRANT la résolution # CM-2015-10-13-192;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter une modification de répartition des contributions volontaires des parcs éoliens Innergex et Roncevaux;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. François Boulay
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-471

Que soit adoptée la répartition spécifique suivante :

À partir des contributions volontaires à recevoir du parc éolien « Roncevaux », et ce, à partir de l'année 2018 et jusqu'à la fin de l'exécution de l'entente Énergie Éolienne Roncevaux S.E.C. et MRC Avignon, la répartition suivante s'applique :

<u>Municipalités visées :</u>	<u>Montants</u>
▪ L'Ascension-de-Patapédia	-5,600 \$/an
▪ Matapédia	-5,600 \$/an
▪ Saint-Alexis-de-Matapédia	-5,600 \$/an
▪ Saint-André-de-Restigouche	-5,600 \$/an
	<hr/>
	-22,400 \$/an
▪ Saint-François-d'Assise	+22,400 \$/an

ORIGINAUX :


Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

24.2 Fonds d'engagement social (FES)

24.2.1 Innergex

24.2.1.1 Recommandations du comité d'analyse pour le conseil des maires du 19 juin 2018

Document déposé :

 MRC AVIGNON. *Innergex. Recommandations du comité d'analyse pour le conseil des maires du 19 juin 2018. 2 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-472 concernant l'adoption des recommandations du comité d'analyse FES Innergex (19 juin 2018)

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse FES Innergex (19 juin 2018);

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-472

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse (19 juin 2018) en référence au document déposé.


ORIGINAUX :

Mme Aude Buévoz, agente de planification et de développement
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

24.2.2 Invenergy

24.2.2.1 Recommandations du comité d'analyse pour le conseil des maires du 19 juin 2018

Document déposé :

 MRC AVIGNON. *Invenergy. Recommandations du comité d'analyse pour le conseil des maires du 19 juin 2018. 2 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-473 concernant l'adoption des recommandations du comité d'analyse FES Invenergy (19 juin 2018)

CONSIDÉRANT les recommandations du comité
d'analyse FES Invenergy (19 juin 2018);
EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-473

Que la MRC Avignon adopte les recommanda-
tions du comité d'analyse (19 juin 2018) en réf-
érence au document déposé.

ORIGINAUX :


Mme Aude Buévoz, agente de planification et de déve-
loppement
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

25. FONDATION SANTÉ BAIE-DES-CHALEURS


25.1 Rencontre avec Mme Élise Lantagne, directrice

Documents déposés :

 FONDATION SANTÉ BAIE-DES-CHALEURS. Rapport annuel 2016-2017. 12 pages.

 FONDATION SANTÉ BAIE-DES-CHALEURS. Donnez pour mieux recevoir ici. Date N/D. 1 page.

 FONDATION SANTÉ BAIE-DES-CHALEURS. Tournoi de golf RCGT pour la santé. 1^{er} juin 2018. 2 pages.

 FONDATION SANTÉ BAIE-DES-CHALEURS. Tournoi de golf RCGT pour l'ophtalmologie. 6 juillet 2018. Formulaire d'inscription et partenariat. 6 juillet 2018. 4 pages.

Mme Élise Lantagne sensibilise les maires sur la Fondation santé Baie-des-Chaleurs.

26. SÉCURITÉ INCENDIE

26.1 Formation des pompiers volontaires

26.1.1 École nationale des pompiers du Québec (ÉNPO)

26.1.1.1 Reconduction de l'entente de gestion MRC Avignon et ÉNPO

**Résolution numéro CM-2018-06-19-474 con-
cernant la reconduction de l'entente entre la
MRC Avignon et l'École nationale des pom-**

piers du Québec pour la gestion du programme de formation des pompiers

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon avait signifié dans une correspondance datée du 28 mars 2018 à l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) qu'elle ne souhaitait pas renouveler son entente pour la gestion du programme de formation des pompiers;

CONSIDÉRANT que les scénarios envisagés depuis pour déléguer la gestion de ce programme à une organisation externe ont été abandonnés;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite mandater sa technicienne en prévention des incendies pour assurer la gestion de ce programme de formation;

CONSIDÉRANT qu'une entente de gestion du programme de formation avec l'ÉNPQ est nécessaire pour que la technicienne en prévention des incendies de la MRC Avignon dispose d'un accès au logiciel Focus qui permet d'accéder aux données des candidats et de remplir les tâches relatives à la gestion du programme de formation;

EN CONSÉQUENCE

CM-2018-06-19-474

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

Que l'entente avec l'ÉNPQ, supposée échoir le 30 juin 2018 soit reconduite pour l'année 2018-2019;

Que la présente résolution soit transmise à l'ÉNPQ pour suivi afin de conserver l'accès de la MRC Avignon au logiciel Focus et de maintenir la collaboration entre les deux organisations;

Que les coordonnées du gestionnaire de formation soient modifiées afin de désigner Mme Christine Henry, technicienne en prévention des incendies, comme responsable interne de la gestion du programme de formation des pompiers de l'ÉNPQ.

ORIGINAL : ÉNPQ, M. Jacques Proteau, directeur général

c. c. Mme Aude Buévoz, agente de planification et de développement

Mme Christine Henry, technicienne en prévention des incendies

26.1.2 Gestion de la formation

26.1.2.1 Mandat de support par M. David Thibault, préventionniste en sécurité incendie à la MRC de Bonaventure

Résolution numéro CM-2018-06-19-475 concernant l'adoption des frais de services de M. David Thibault, préventionniste en sécurité incendie de la MRC de Bonaventure pour le mentorat de Mme Christine Henry dans le dossier de la gestion du programme de formation des pompiers de l'ÉNPO

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a mandaté Mme Christine Henry, technicienne en prévention des incendies pour la gestion du programme de formation des pompiers de l'ÉNPO;

CONSIDÉRANT que la prise en main de la gestion de ce programme nécessite un mentorat minimum d'une année complète afin de se familiariser avec l'ensemble des tâches relatives au suivi d'une cohorte, de l'inscription des candidats à l'obtention de leur diplôme;

CONSIDÉRANT que M. David Thibault, préventionniste en sécurité incendie de la MRC de Bonaventure propose ses services pour le mentorat de la ressource aux conditions suivantes :

- ◆ Période du mentorat : septembre 2018 à août 2019
- ◆ Nombre d'heures maximales annuelles : 70
- ◆ Tarif horaire : 33 \$/h
- ◆ Total maximal des déplacements : 800 km
- ◆ Taux de remboursement des déplacements en vigueur : 0,55 \$/km
- ◆ Total maximal payable : 2750 \$
- ◆ Facturation mensuelle par la MRC de Bonaventure précisant les tâches relatives au mentorat de Mme Christine Henry et le nombre d'heures allouées à ce mentorat pour la période de facturation

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-475

Que M. David Thibault soit mandaté pour assurer le mentorat de Mme Christine Henry pour la première année de prise en charge de la gestion du programme de formation des pompiers (septembre 2018 à août 2019);

Que les conditions d'octroi du service proposées par M. Thibault soient acceptées;

Que la MRC Avignon paie les frais relatifs à ce mentorat, jusqu'à concurrence du total maximal payable susmentionné, à même le budget de formation alloué au poste de Mme Christine Henry.

ORIGINAUX :

MRC Avignon, Mme Christine Henry, technicienne en prévention des incendies

MRC de Bonaventure, M. David Thibault, préventionniste en sécurité incendie

c. c.

Mme Aude Buévoz, agente de planification et de développement

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

26.1.3 Centre de formation

Résolution numéro CM-2018-06-19-476 concernant une contribution financière à la mise en place éventuelle d'un centre de formation des pompiers

CM-2018-06-19-476

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon réserve un montant maximal de 55,000 \$ pour la mise en place éventuelle d'un centre de formation des pompiers.

ORIGINAL : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

Note : Le montant sera provisionné à partir de l'excédent de fonctionnement non affecté.

26.2 CAUREQ

26.2.1 Comité de gestion incendie

26.2.1.1 Représentant de la MRC Avignon

Document déposé :

CAUREQ. Comité de gestion incendie. Lettre du 19 juin 2019.

Résolution numéro CM-2018-06-19-477 concernant la nomination d'une représentante de la MRC Avignon au sein du comité de gestion incendie

CONSIDÉRANT la correspondance du CAUREQ du 19 juin 2018 relativement à la nomination d'une représentante de la MRC Avignon au sein du comité de gestion incendie;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CM-2018-06-19-477

de nommer Mme Christine Henry technicienne en prévention des incendies représentante de la MRC Avignon sur le comité de gestion incendie du CAUREQ.

ORIGINAL : CAUREQ, Mme Carole Raïche, directrice générale

c. c. Mme Christine Henry, technicienne en prévention des incendies

27. PROJET D'ÉLABORATION D'UNE COOP DE SERVICES TECHNIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC AVIGNON

27.1 Rencontre avec M. Louis-Pascal Laforest

M. Louis-Pascal Laforest entretient le conseil des maires sur un projet d'élaboration d'une coop de services techniques sur le territoire de la MRC Avignon.

28. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

28.1 Forums en développement social des MRC Avignon et Bonaventure

28.1.1 Programme FARR

28.1.1.1 Rapport final

28.1.1.1.1 Adoption

Document déposé :

 *MRC AVIGNON ET MRC DE BONAVENTURE. FARR. Rapport final. Juin 2018. 10 pages.*

Résolution numéro CM-2018-06-19-478 concernant l'adoption du rapport final « Organisation et réalisation des forums en développement social des MRC Avignon et Bonaventure »

CONSIDÉRANT l'organisation et réalisation des forums en développement social des MRC Avignon et Bonaventure;

CM-2018-06-18-478

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte le rapport final « Organisation et réalisation des forums en développement social des MRC Avignon et Bonaventure » (juin 2018).

ORIGINAL : Mme Sophie LeBlanc,
agente de développement rural

29. ORGANISME DE BASSIN VERSANT MATAPÉDIA-RESTIGOUCHE (OBVMR)

29.1 Prix Terres et Rivières durables

M. Ghislain Michaud informe que M. François Boulay a reçu la distinction « Prix Terres et Rivières durables ». Le conseil des maires félicite M. Boulay.

30. CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE

M. Guy Gallant donne de l'information sur le sujet.

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
QUE l'assemblée soit levée.

CM-2018-06-19-479

Le préfet,

Le directeur général et secrétaire-
trésorier et aménagiste,

Guy Gallant

Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., g.m.a.